



**PÉROU**



**D 2231 • Pe10**  
16-30 juin 1998

## ***Diffusion de l'information sur l'Amérique latine***

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

### **MOTS-CLEFS**

Démographie

Femmes

Santé

Pauvreté

Droits de l'homme

# **DES MOUVEMENTS DE FEMMES INTERVIENNENT DANS LE DÉBAT SUSCITÉ PAR LA PRATIQUE DES STÉRILISATIONS FORCÉES**

*La presse a largement fait écho à la politique de stérilisation menée par le gouvernement péruvien pour le contrôle des naissances, notamment suite à la révélation de nombreux cas de stérilisation forcée. Il faut désormais*

*compter avec les réactions des mouvements de femmes qui ont décidé d'intervenir dans le débat démographique et la défense des droits humains. Article de Abraham Lama, IPS, Lima, Pérou, 29 mai 1998.*

Jusqu'à maintenant deux secteurs ont droit à la parole au Pérou au sujet du débat sur la politique démographique officielle : le gouvernement pour la défendre et les milieux conservateurs et l'Église catholique pour dénoncer certains excès et réclamer l'annulation de cette politique.

Or, les organisations féministes péruviennes ont fait connaître le jeudi 28 mai, à l'occasion de la Journée mondiale d'action pour la santé des femmes, leur avis sur le sujet et exigent que les programmes de contrôle des naissances respectent les droits humains, notamment celui des usagers des services de santé.

L'Église catholique et d'autres organisations opposées au contrôle des naissances dénoncent depuis trois mois le décès de dix femmes - suite à l'intervention chirurgicale - parmi les 130 000 qui ont été stérilisées en 1997, dans le cadre de la campagne de contraception chirurgicale volontaire (AQV).

S'appuyant sur ces faits concrets, les responsables catholiques ont demandé

l'arrêt de tous les programmes officiels de paternité responsable. Ces programmes incluent entre autres la diffusion de diverses méthodes de contraception ainsi que l'application et la distribution gratuite de stérilets et de préservatifs.

*“À travers une politique erronée et génocidaire on a lancé une guerre contre les femmes pauvres sous prétexte de lutter contre l'un des facteurs de la pauvreté, parce que le programme de contraception chirurgicale volontaire se développe justement*

*dans les zones sociales et géographiques les plus défavorisées”, signale Rafael Rey, parlementaire lié à l'organisation catholique l'Opus Dei.*

Le ministre de la santé, Marino Costa, répond aux accusations en disant *“qu'il existe toujours un risque lorsqu'il y a intervention chirurgicale ; les chiffres de mortalité sont minimes et les 130 000 interventions réalisées en 1997 ont évité de nombreux décès compte tenu qu'au Pérou il y a 254 décès pour 100 000 accouchements”.*

La campagne déployée par les secteurs opposés au contrôle des naissances occupe l'espace dans les médias et fait reculer les organisations civiles qui soutiennent les programmes de planning familial. Désormais, celles-ci craignent d'être désignées comme les complices d'une politique soupçonnée de stérilisation massive forcée.

Le “Grand mouvement des femmes”, formé par des institutions et militantes de droits des femmes, intervint cette semaine dans le débat *“afin de donner des lignes d'action”*, précise une de ses leaders, qui demande également



que l'on mette en avant le respect des droits humains, en particulier les droits des usagers des services de santé.

"Au cours de ces derniers mois nous assistons avec étonnement et indignation à une série d'abus commis par l'application de la politique de planification familiale du gouvernement. Nous exigeons la révision de ces programmes et rejetons les quotas de stérilisation", déclare María Ester Mogollón.



Noticias Aliadas

Le mouvement exige la participation des organisations féminines dans ce débat, et dans l'élaboration et le contrôle des politiques relatives à la reproduction humaine. María Ester Mogollón remarque : "Nous, les femmes, sommes directement concernées par cette question et par la manière dont ces programmes sont mis en œuvre."

"Pendant la décennie des années 80, nous, organisations de femmes, nous nous sommes battues contre la violence familiale. Nous avons obtenu des lois adéquates et nous veillerons toujours à leur application. Maintenant nous faisons face à la violence des fonctionnaires publics qui appliquent un programme massif de stérilisation", a-t-elle ajouté.

Guilia Tamayo, du Comité d'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme (CLADEM), signale que les organisations de femmes ne s'opposent pas à ce que l'on fixe des objectifs démographiques mais au système de quotas établis de façon bureaucratique par le gouvernement actuel.

"L'année dernière le quota était de 130 000 stérilisations et pour cette année le gouvernement en prévoit 160 000. Pour atteindre ce chiffre, on

## DES CENTAINES DE FEMMES DÉNONCENT...

(...)

**L'ambitieuse campagne de planification familiale péruvienne commence en 1995 et s'intensifie en 1997 avec 110 000 ligatures de trompes - trois fois plus qu'en 1996 - et 10 000 vasectomies.**

**Les recherches des parlementaires de l'opposition, de l'Église catholique, des journalistes et du sous-comité des relations internationales et des droits de l'homme de la Chambre des représentants des États-Unis, ont permis d'enregistrer de nombreux cas d'abus dans les communautés rurales et dans les quartiers pauvres du Pérou. Le Défenseur du peuple enquête sur 35 cas de stérilisations illégales par ligature des trompes, dont 9 morts provoquées probablement par des complications post-opératoires et par les conditions insalubres dans lesquelles ces interventions ont eu lieu.**

**Depuis, des centaines de femmes dénoncent qu'elles ont été mal informées ou trompées, et qu'elles ont subi des pressions pour les convaincre de se soumettre à ces opérations en échange de cadeaux ou d'argent.**

(...)

**Dans le livre Mujeres del Mundo, publié par l'Étude pour la défense des droits de la femme (DEMUS), on lit que la santé des femmes en matière de reproduction est liée à des facteurs tels que "les relations entre le couple et au sein de la famille, le niveau d'éducation et l'accès aux ressources économiques et à la protection légale".**

**Cet ouvrage signale que 60 % des femmes péruviennes vivent dans de conditions de pauvreté et 11,5 % sont analphabètes ; la majorité d'entre elles vit dans les communautés rurales pauvres. L'accès aux soins est beaucoup plus difficile dans les zones rurales : dans les provinces plus isolées il n'y a qu'un médecin pour 12 000 habitants tandis qu'à Lima il y en a un pour 800.**

**Mery Yanet Vargas, avocate de DEMUS, signale que ce sont ces facteurs sociaux et politiques qui doivent être modifiés pour pouvoir créer un programme de planning familial juste et représentatif au Pérou.**



Cuarto Intermedio

**Elle ajoute, de même que d'autres militantes féministes, que le contrôle démographique ne devrait pas l'emporter sur le droit des femmes à décider de leur propre corps. L'accès aux méthodes de planification familiale et à une information appropriée "est un droit fondamental de toutes les femmes du monde".**

**Stephanie Boyd,  
Noticias Aliadas, 12 mars 1998, Lima Pérou**

a fixé des quotas à chaque hôpital, chaque centre de santé et à chaque médecin du Système national de santé. Tous sont incités par des primes ou par des menaces de licenciement”, ajoute Giulia Tamayo.

Le témoignage de Delia Zamudio, dirigeante d'une "Maison refuge pour les femmes", dans le quartier Lurigancho, à Lima, révèle la manière dont les hôpitaux publics ont rempli l'année passée leurs quotas de stérilisations soi-disant volontaires.

"Je suis allée à un hôpital pour me faire enlever un kyste. Le médecin m'a dit alors : ma petite, quel âge et combien d'enfants as-tu ? Lorsque je lui ai répondu que j'avais quarante ans et deux enfants, il m'a dit : il faut te faire pratiquer une contraception chirurgicale volontaire, et il me l'a fait malgré mes protestations", raconte Delia Zamudio.

"Comme j'avais refusé l'opération, j'ai pensé qu'ils respecteraient mes vœux, mais ils ont profité du fait que j'étais sous anesthésie pour la faire.

Et, pire, lors de cette intervention ils laissèrent un pansement à l'intérieur, provoquant ainsi une infection qui faillit me coûter la vie", conclut-elle.

Giulia Tamayo souhaite que "les stérilisations, en plus d'être volontaires, devraient être effectuées dans un cadre assurant une totale garantie pour les femmes : dans des établissements dotés d'équi-

pements et matériels adéquats".

"Pour des raisons de facilité et pour réduire les coûts des stérilisations forcées on emploie des anesthésiques non appropriés, comme la ketine qui est déconseillée car elle provoque des hallucinations dont on ne prévient pas les patientes", précise cette femme leader du CLADEM.

Maria Isabel Rozas, de l'Étude pour la défense des droits de la femme (DEMUS), critique l'indifférence du ministère de la santé devant les plaintes sur les excès et le caractère massif de ce programme de stérilisation.

"Il y a une absence totale d'autocritique. La seule réponse que nous avons eue est la promesse d'un règlement mais sans modifier la décision du quota de 160 000 stérilisations pour cette année. Quota qu'ils ne pourront pas atteindre car désormais les femmes et les familles sont alertées", signale Maria Isabel Rozas.

Giulia Tamayo précise que les organisations de femmes soutiennent un pro-

gramme de contrôle des naissances mais qui soit conforme au respect des droits humains et de la liberté de choix. Dans le cas contraire, les programmes de santé officiels continueront à se discréditer.

"Si le gouvernement, au lieu de modifier ce programme, maintient ses excès et, ainsi, le discrédite, les femmes des milieux défavorisés ne se rendront plus dans les établissements de santé, et l'on verra augmenter non seulement le taux de natalité mais aussi celui de mortalité lors des accouchements", affirme Giulia Tamayo.

Partageant ces positions, le CLADE a lancé une campagne contre ces stérilisations forcées et il a mobilisé le jeudi 28 mai, à l'occasion de la Journée internationale de la santé de la femme, 2 000 militantes des organisations féministes et des cantines des quartiers populaires autour des hôpitaux de Lima.

Habillées avec un tablier couleur violette, les militantes ont distribué dans les hôpitaux un tract avec des informations sur la législation péruvienne et sur les recommandations internationales, destiné aux femmes usagers des services publics de santé afin qu'elles puissent réclamer et exiger leurs droits.

**Traduction DIAL.**  
**En cas de reproduction,**  
**mentionner la source**  
**DIAL.**



Directeur de la publication/Rédacteur en chef : Alain Durand  
Imprimerie des Monts du Lyonnais - Commission paritaire de presse : 56249

**DIAL • 38 rue du Doyné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.org**

**Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F**

**Point contact à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris**  
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18